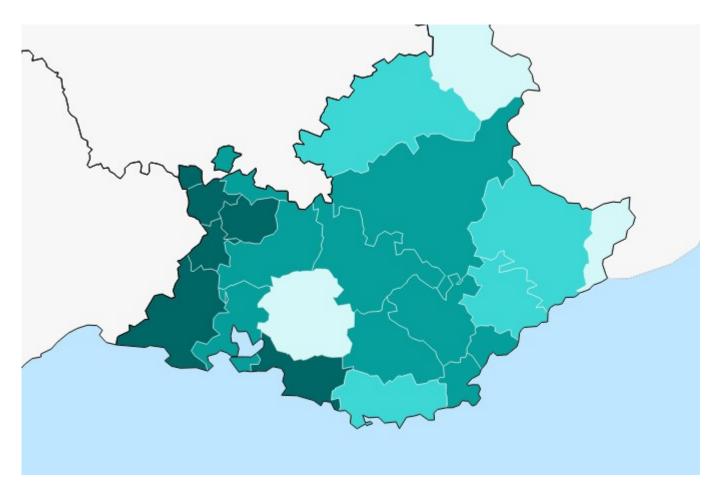


Chômage : le Vaucluse cancre de l'emploi en Région Sud

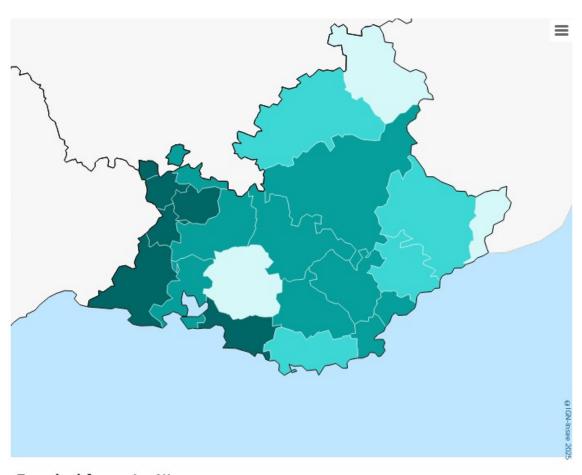


Alors que près <u>de 30 000 emplois sont à pouvoir dans le Vaucluse</u>, trois zones d'emploi vauclusiennes affichent les pires taux de chômage de la région. Avignon, Bollène et Carpentras constitue ainsi le podium des mauvais élèves de l'emploi en Région Sud. Toujours selon le bilan économique 2024 que vient de dévoiler <u>l'Insee Paca</u>, les autres zones d'emploi du département ne font guère mieux puisque 5 territoires vauclusiens apparaissent dans le top 10 des zones d'emploi ayant le plus fort taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2024, le taux de chômage a baissé dans tous les départements de la Région Sud. C'est dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes (respectivement 6,2% et 6,8% au dernier trimestre 2024) que ce taux est le plus faible. A l'inverse, le Vaucluse affiche toujours le niveau régional le plus élevé avec 9,5%.



Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024



Taux de chômage (en %)

8,4 ou plus

De 7,0 à moins de 8,4

De 5,8 à moins de 7,0

Moins de 5,8

Source: Insee-Paca

Dans le détail des territoires, trois zones d'emploi du département monopolisent le podium des mauvais élèves de l'emploi (voir tableau ci-dessous). En premier, la partie Paca du secteur d'Avignon (10,5%), devant Bollène (9,8%) et Carpentras (9,4%). Derrière ce 'triplé' dont on se serait bien passé Orange (9,4%) et Cavaillon (8,3%) apparaissent aussi dans le top 10. Seul Valréas se trouve dans la seconde moitié de ce classement des cancres de l'emploi.



Ecrit par le 21 novembre 2025

Zone d'emploi	Taux de chômage			
Avignon - partie Paca				
Bollène-Pierrelatte - partie Paca	9,8%			
Carpentras	9,4%			
Marseille	9,3%			
Arles - partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,9%			
Orange	<mark>8,9%</mark>			
Fréjus	8,4%			
Brignoles	8,3%			
Cavaillon	8,3%			
Martigues-Salon	8,3%			
Draguignan	8,2%			
Digne-les-Bains	7,9%			
Manosque	7,9%			
Valréas - partie Paca	<mark>7,8%</mark>			
Sainte-Maxime	7,7%			
Cannes	7%			
Nice	6,7%			
Gap	6,3%			
Toulon	6,1%			
Aix-en-Provence	5,8%			
Menton	5,5%			
Briançon	4,9%			

Source : Insee Paca-Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024

213 000 emplois en Vaucluse

Si le nombre d'emplois a augmenté de 0,4% en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2023 et 2024, il est resté stable en Vaucluse. Fin 2024, notre département totalisait 213 000 emplois sur les 2,02 millions que compte l'ensemble de la région. Cependant, sur 1 an ce chiffre a variablement évolué selon les secteurs (voir tableau ci-dessous). Ainsi, sur cette période le secteur de la construction est celui qui a le plus souffert dans le département (-4,2%), devant celui de l'agriculture (-3,4%).

Zonage	Emplois au 31/12/2024 (milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)						
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total
Alpes-de-Haute-Provence	57,6	-9,5	0,9	-1,1	-1,6	-3,4	0,8	-0,7
Hautes-Alpes	52,5	6,4	2,0	-1,1	2,4	11,7	1,5	1,9
Alpes-Maritimes	437,8	-2,7	0,7	-2,4	0,4	-6,9	0,7	0,4
Bouches-du-Rhône	891,8	0,9	1,3	-1,7	8,0	0,9	0,7	0,7
Var	373,5	0,6	2,6	-2,9	-0,6	-16,3	0,7	0,0
Vaucluse	213,0	-3,4	1,3	-4,2	0,6	7,5	0,0	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 026,3	-1,2	1,4	-2,3	0,4	-2,2	0,6	0,4



Sources: Insee, Estimations d'emploi; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

A l'inverse, <u>le secteur de l'industrie affiche une tendance positive</u> (1,3% d'emplois supplémentaires en 1 an). Derrière, celui du tertiaire marchand présente aussi un bilan positif (+0,6% dont +7,5% pour l'intérim) alors le secteur du tertiaire non marchand est à l'équilibre.

Vaucluse, près de 30 000 emplois à pourvoir

L'économie régionale a ralenti en 2024

« En 2024, l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur évolue dans un contexte national de ralentissement généralisé, et en suit les tendances même si elle résiste mieux, expliquent Corinne Roche et Léa Tholozan de l'Insee-Paca dans leur dernière analyse intitulée Bilan économique 2024 : un dynamisme en perte de vitesse. La croissance de l'activité économique régionale est de plus en plus faible, l'emploi suit la même trajectoire, les dépôts de bilan d'entreprises continuent d'augmenter et l'encours de crédits bancaires baisse pour la première fois depuis quinze ans. Toutefois, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse, le taux de chômage est au plus bas et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) sont moins nombreux. Au niveau sectoriel, le bilan est contrasté. L'industrie poursuit sa progression et retrouve son niveau d'emploi d'il y a vingt ans. Le secteur tertiaire est porté par le tourisme qui continue de bénéficier d'une fréquentation en hausse, à rebours de la tendance nationale. À l'inverse, la construction traverse une crise persistante. Le marché du logement neuf souffre, les permis de construire et les mises en chantier sont au plus bas, mais des signes d'amélioration apparaissent en fin d'année. Dans l'agriculture, des conditions météorologiques défavorables ont affecté la production et les prix, notamment des fruits et légumes d'été. »

L.G.

RSA: Coup de frein du nombre d'allocataires en Vaucluse

Sur un an, le nombre de foyers allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) recule à nouveau, mais moins fortement que lors des quatre années précédentes (-3% entre décembre 2023 et décembre 2024). À l'inverse, il repart à la hausse en France métropolitaine (+1%).

Fin décembre 2024, 137 000 foyers sont ainsi allocataires du RSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge au sein de ces foyers, ce sont 275 600 personnes qui bénéficient du RSA.

Le repli s'observe dans presque tous les départements de la région, plus particulièrement en Vaucluse (-14%), dans les Hautes-Alpes (-7%) et dans les Alpes-Maritimes (-6%). La baisse est proche de la moyenne régionale dans le Var. Les effectifs sont en revanche quasi stables dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône.

De son côté, le nombre de foyers allocataires de la Prime d'activité (PA) repart très légèrement à la hausse (+0,1%, après -1,5% en 2023) et atteint 379 200 foyers en fin d'année 2024, soit



718 600 personnes couvertes par le dispositif. En dehors d'une baisse en 2023, le nombre d'allocataires de cette prime destinée aux travailleurs aux ressources modestes n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En France métropolitaine, la hausse est nettement plus marquée (+1,8% fin 2024, après -2,3% en 2023).

Dans les départements du Var et de Vaucluse, le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité augmente sur un an (respectivement de 2,3% et 1,5%). La hausse est faible dans les Bouches-du-Rhône (+0,2%) et les effectifs sont stables dans les Hautes-Alpes. En revanche, le nombre de foyers allocataires recule dans les Alpes-Maritimes (-3%) et les Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%).

Combien gagnent les salariés vauclusiens?



L'Insee Paca vient de publier une étude sur les salaires dans le secteur privé. De quoi évaluer le



niveau de rémunération selon les zones d'emploi en Vaucluse. Si dans le département c'est à Avignon que les salaires sont les plus élevés, on reste toutefois sous la moyenne régionale.

Dans la nouvelle étude de l'Insee Paca réalisée par Philippe Assael et <u>Olivier Sanzeri</u>, l'Institut national de la statistique et des études économiques a notamment dévoilé le salaire mensuel net moyen en équivalent temps plein par zone d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région Sud en 3° position, loin derrière l'Île-de-France

« Dans le secteur privé, le salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) est de 2 472€ par mois en 2022, explique les deux auteurs de l'étude. Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 3e rang des régions de France où il est le plus élevé, après Auvergne-Rhône-Alpes (2 532€) et loin derrière l'Île-de-France (3 377€). Le salaire net moyen régional en EQTP est ainsi supérieur de 4% à celui de France de province (2 377€ par mois), mais inférieur à la moyenne nationale (2 648€ en France). »

Le paradoxe des zones d'emploi interrégionales vauclusiennes

Côté Vaucluse, l'ensemble des bassins d'emploi affichent un salaire mensuel net en dessous de la moyenne régionale (voir tableau ci-dessous). C'est dans la partie Paca de la zone d'Avignon (2 335€) que l'on trouve les plus gros salaires du département. La cité des papes devance Cavaillon (2 250€), Orange (2 192€), Carpentras (2 154€), Bollène (2 120€) et Valréas (2 082€). A noter que pour les zones d'emploi interrégionales, le salaire moyen est paradoxalement toujours supérieur hors Vaucluse : 2 688€ pour le secteur Auvergne-Rhône-Alpes de Bollène-Pierrelatte (soit 568€ d'écart), 2 344€ pour la partie Occitane d'Avignon (9€ d'écart) ainsi que 2 098€ pour la partie Auvergne-Rhône-Alpes de Valréas (16^e d'écart). A l'inverse, à Arles les salaires de la partie Paca (2 242€) sont plus élevés que ceux de la partie Occitanie (2 135€), même s'ils restent inférieurs à ceux d'Avignon et Cavaillon.

Les salaires mensuels nets en Paca

21 novembre 2025 |

Ecrit par le 21 novembre 2025

Zone d'emploi	Salaire mensuel net moyen*		
Lyon	2 786€		
Cannes	2 745€		
Toulouse	2 705€		
Bollène-Pierrelatte - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	2 688€		
France	2 648€		
Aix-en-Provence	2 628€		
Bagnols-sur-Cèze	2 635€		
Marseille	2 609€		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 472€		
Montpellier	2 418€		
Manosque	2 391€		
France (hors Île-de-France)	2 377€		
Valence	2 350€		
Avignon - Partie Occitanie	2 344€		
Avignon - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 335€		
Nîmes	2 283€		
Cavaillon	2 250€		
Arles - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 242€		
Orange	2 192€		
Carpentras	2 154€		
Arles - Partie Occitanie	2 135€		
Bollène - Pierrelatte - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 120€		
Valréas - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	2 098€		
Valréas - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 082€		
Alès-Le Vigan	2 064€		

^{*}En équivalent temps plein – Source Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cannes champion régional des salaires

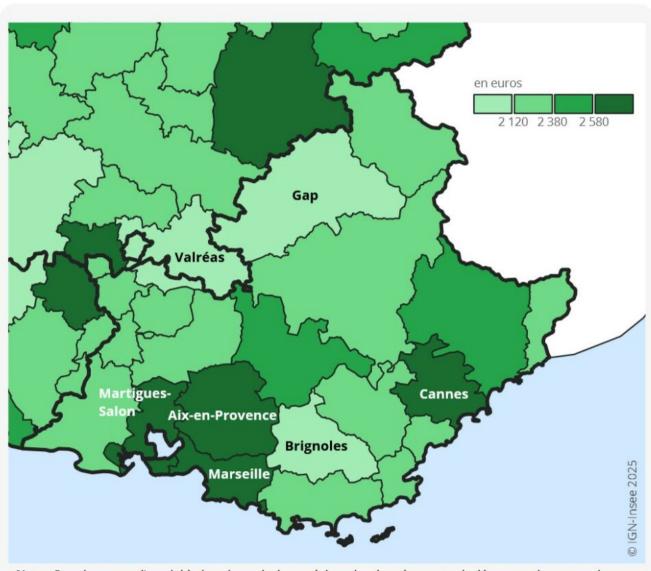
Par rapport au reste de la Région Sud, le Vaucluse reste bien loin du podium des revenus de Paca avec Cannes (2 745€), Aix-en-Provence (2 628€) et Marseille (2 609€). Martigues-Salon (2 586€), Nice (2 430€) et Manosque (2 391€) devancent également Avignon. Le chef-lieu de Vaucluse fait cependant mieux que Toulon (2 276€), Fréjus (2 209€), Digne-les-Bains (2 151€) Briançon (2 125€), Menton (2 120€) ou bien encore Gap (2 090€).

Par rapport à nos voisins, le Vaucluse apparaît très éloigné des niveaux de revenus des capitales métropolitaines comme Lyon (2 786€) et Toulouse (2 705€). Plus proche, Bagnols-sur-Cèze affiche un



niveau assez élevé (2 635€), grâce à une forte présence industrielle autour de Marcoule, alors que Montpellier (2 418€) et Valence (2 350€) sont légèrement au-dessus. La zone d'emploi de Nîmes (2 283€) et encore plus celle d'Alès-Le Vigan (2 064€) sont, en revanche, en retrait d'Avignon.

Salaires mensuels nets moyens en équivalent temps plein par zone d'emploi



Note : Pour les zones d'emploi à cheval sur plusieurs régions, les données sont calculées pour chaque partie régionale.

Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source: Insee, base Tous salariés 2022.

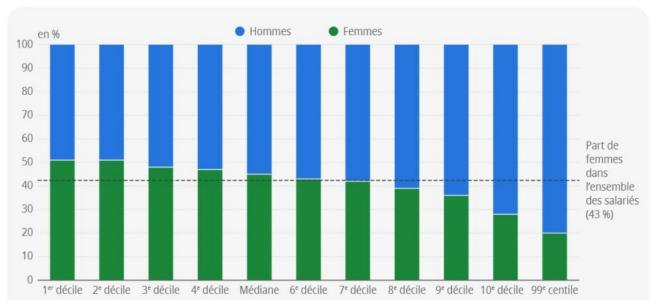
Les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes

Par ailleurs au niveau régional, l'étude de l'Insee observe que les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes : « En 2022, dans la région, le salaire moyen en EQTP dans le secteur privé est de 2 251€ mensuels pour les femmes et de 2 640€ pour les hommes. Cet écart de 14,7% en



défaveur des femmes est légèrement supérieur à celui observé en France ou en France de province (respectivement 14,1% et 14,3%). »

« Dans le secteur privé, 43% des salariés en équivalent temps plein sont des femmes (contre 46% de femmes parmi les personnes ayant occupé au moins un poste dans le privé dans la région en 2022). Les femmes sont surreprésentées dans le bas de la distribution des salaires : 51% des salariés les moins rémunérés (1er décile) sont des femmes contre seulement 28% des mieux rémunérés (10e décile) et même 20% à l'extrémité haute (1% des mieux rémunérés). »



Lecture : Le deuxième décile concerne les salariés dont la rémunération nette est supérieure à celle des 10 % les moins bien rémunérés et inférieure à celle des 80 % les mieux rémunérés. Dans le deuxième décile, 51 % des salariés sont des femmes.

Champ : Provence-Alpes-Côte d'Azur, salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs. **Source :** Insee, base Tous salariés 2022.

Part de chaque sexe dans les déciles de la distribution des salaires en EQTP.

« Ces différences s'expliquent principalement par le fait que les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers et ne travaillent pas dans les mêmes entreprises ou les mêmes secteurs d'activité. Au niveau national, à poste et entreprise comparables, c'est-à-dire à profession identique exercée au sein d'un même établissement, l'écart de salaire moyen est sensiblement plus faible et atteint environ 3,4% en 2022. »

Parmi les salaires les plus élevés, trois sur dix ne concernent pas des cadres

Enfin, l'étude de Philippe Assael et Olivier Sanzeri constate qu'il n'est forcément nécessaire d'être cadre pour obtenir un salaire élevé.

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, parmi les 10% de salariés les mieux rémunérés (dernier décile),



environ trois sur dix ne sont pas cadres. Sur 100 salariés non cadres du dernier décile, 64 occupent une profession intermédiaire, 30 sont ouvriers (dont une grande partie ouvriers qualifiés) et 6 sont employés. Les salariés de l'industrie sont nettement surreprésentés, notamment ceux exerçant dans la fabrication de matériels de transport, les industries extractives ou encore dans la cokéfaction et raffinage. Ces noncadres de l'industrie exercent fréquemment des métiers de technicien d'installation et de maintenance des équipements industriels, de contrôle-qualité (en électricité, électromécanique et électronique...) ou dans le domaine de la recherche et du développement. Les non-cadres du tertiaire sont légèrement sous-représentés dans le dernier décile des rémunérations mais certaines activités sont fréquentes parmi les hauts salaires comme, par exemple, celles de l'information et de la communication et des activités financières et d'assurance. »